

La Tour d'Avalon poursuit sa cure de jouvence



La souscription pour la rénovation de l'escalier court jusqu'au 31 décembre. 2/2 : La souscription pour la rénovation de l'escalier est encore valide. Photo Le DL /Ag BERNES

Vendredi 20 novembre, plusieurs élus se sont rendus dans la Tour d'Avalon afin d'observer les rénovations. L'entreprise Jacquet se charge des travaux.

Le maire Olivier Roziau, les adjointes Véronique Juste-Lapied et Laurence Étienne, et la conseillère municipale Dominique Barthe-Bougenaux, ont d'abord remarqué le résultat de l'hydrogommage du pourtour de l'esplanade de la tour.

Laurence Étienne, en charge du patrimoine, a indiqué que « la végétation poussait sur les pierres : l'entreprise Jacquet a décidé de nettoyer les couvertines pour que cela ne jure pas avec les parties de la Tour refaites. Des joints abîmés des murs ont été creusés et refaits. »

Olivier Roziau est encore sous le charme de l'habileté des tailleurs de pierre qui « ont retiré des blocs de pierre abîmés et ont si bien refait et réinséré les nouveaux qu'ils se fondent avec les blocs restants. »

Arrivés au deuxième étage, les élus ont observé le travail sur le mur et le plafond.

Laurence Étienne a rappelé le travail accompli : « Les peintres ont enlevé l'ancien enduit, en ont refait, puis ont peint en finissant par la décoration. Ils ont trouvé sous l'ancien enduit des barres de métal dont l'utilité interroge : ils les ont recouvertes, au contraire de celles qui ornent le plafond, qu'ils ont vernies. »

Le maire a salué les conditions dans lesquelles ont travaillé les artisans : « Ils ont utilisé 800 m² d'échafaudage, à l'extérieur et à l'intérieur. Il faisait très chaud, et la poussière d'enduit n'améliorait pas les conditions. »

L'édicule du sommet a été restauré « en s'approchant au maximum de l'existant », a précisé Laurence Étienne. « Le métal a été gratté et la peinture gris clair a été remplacée par du marron foncé. Les vitres ont toutes été changées. Le modèle précédent ne se faisant plus, elles sont maintenant en feuilleté, pour garder la résistance et l'aspect opaque. Les carreaux ont été taillés sur mesure, un par un. »

Olivier Roziau a évoqué le nettoyage des carreaux du deuxième étage par des cordistes, intervenant après le démontage des échafaudages, car ceux-ci n'étaient pas utilisables.

Les élus ont apprécié le sérieux de l'entreprise Jacquet, spécialiste de la restauration, qui « a pris le temps qu'il fallait pour bien faire ».

Il reste à restaurer l'escalier en bois : Laurence Étienne a stipulé que l'objectif est de « garder au maximum l'aspect ancien, en améliorant la sécurité et l'esthétique. Chaque morceau de l'escalier sera analysé afin d'être amélioré ou changé. »

La souscription avec réduction d'impôts court encore jusqu'au 31 décembre sur le site de la Fondation du patrimoine.